



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU FRANÇOIS

Direction Générale des Services

Le François, le 31 Octobre 2023

AVIS À LA POPULATION

Le Maire de la Ville du FRANÇOIS informe la population qu'un Conseil Municipal se tiendra le :

LUNDI 06 NOVEMBRE 2023 À 17 H 30

à la Mairie en Salle de Délibérations.

Il est prévu à l'ordre du jour :

Affaires générales

1. Vote des procès-verbaux du conseil municipal - séances des 06 avril 2023 et 09 juin 2023
2. Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité et de l'ACCD'OM (2023)

Personnel et relations humaines

3. Adhésion à la prestation d'accompagnement du CDG972 à l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Affaires culturelles

4. Attribution de subventions aux associations culturelles au titre de l'année 2023

Activités physiques et sportives

5. Attribution de subventions aux associations sportives au titre de l'année 2023

Affaires économiques et financières

6. Révision libre des attributions de compensation
7. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
8. Conventions de remboursement des dépenses engagées par la Ville pour la fourniture de repas au bénéfice de son Centre Communal d'Action Sociale et sa Caisse des Ecoles
9. Décision modificative n°1 du budget principal – Exercice 2023

Services techniques

Demandes de subventions (ACTC) :

10. Travaux de création d'un réseau de traitement des eaux pluviales au quartier Morne Carrière : Validation de l'opération et du plan de financement
11. Travaux de réfection de la voie communale du quartier Duquesne au François : Validation de l'opération et du plan de financement
12. Travaux de réfection de la route au quartier Vapeur Est 1 - Tranche n°1 : Validation de l'opération et du plan de financement

Urbanisme - Aménagement du territoire

13. Prescription du PLU - Définition des objectifs et des modalités de la concertation
14. Avis du conseil municipal sur le projet de programme local de l'Habitat (PLH) 2 de la CAESM

15. Questions diverses

LE MAIRE RAPPELLE QUE LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIQUES.

Le Maire,



Samuel TAVERNIER